

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 16 mars 2015

L'an deux mil quinze, le seize mars à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni en mairie de Tresson sous la présidence de Monsieur Vincent SAMSON, Maire de Tresson.

Étaient présents : Madame Chantal BUIN, Messieurs Michel BLOT, Stéphane GAUDIN, José HEINTJE, Richard MASSON, Arnaud PAUMIER, Luis POUPON.

Absents excusés : Madame Vanessa DRONNE, Messieurs Didier DANGEUL, Sébastien RIBOT.

Secrétaire de séance: Monsieur Richard MASSON.

Vote des taux des différentes taxes directes locales d'imposition pour l'année 2015

Les membres du conseil Municipal présents, après en avoir délibéré, décident de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2015.

Ceux-ci sont établis comme suit :

Taxe d'Habitation : 18,74 %

Taxe Foncière (bâti) : 15,69 %

Taxe Foncière (non bâti) : 29,06 %

CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) : 19,77 %

Approbation du compte de gestion et du compte administratif du budget annexe assainissement 2014

Après examen, les membres du conseil municipal présents approuvent le compte de gestion du budget annexe d'assainissement de l'année 2014.

Le conseil municipal est réuni sous la présidence de Monsieur Michel BLOT, le doyen (Monsieur le maire s'étant retiré) pour l'étude et le vote du compte administratif de l'assainissement 2014.

Après examen, les sept membres du conseil municipal présents approuvent à l'unanimité (7 voix) le compte administratif 2014 qui laisse apparaître :

En investissement : Dépenses : 26 744,24 € Recettes : 20 573,73 €
D'où un déficit à couvrir de 6 170,51 €

Déficit antérieur : 65 686,22 €
Soit un déficit global de 71 856,73 €

En Fonctionnement : Dépenses : 8 681,24 € Recettes : 25 268,21 €
D'où un excédent de 16 586,97 €

Le montant de 71 856,73 € est inscrit au compte 001 « Solde d'exécution d'investissement négatif reporté »

Le montant de 16 586,97 € est inscrit au compte 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé »

Vote du budget primitif annexe de l'assainissement 2015

Les membres du conseil municipal présents procèdent à l'établissement et au vote du budget annexe de l'assainissement 2015 qui s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

En section d'Investissement : 96 100 €

En section d'exploitation : 83 807 €

Le budget annexe de l'assainissement est adopté à l'unanimité (8 voix) par les membres du Conseil municipal.

Approbation du compte de gestion et du compte administratif du budget principal 2014

Après examen, les membres du conseil municipal présents, approuvent le compte de gestion du budget principal 2014.

Réunis sous la présidence de Monsieur Michel BLOT, le doyen (Monsieur le maire s'étant retiré) pour l'étude et le vote du compte administratif du budget principal 2014, les membres du conseil municipal présents approuvent à l'unanimité (7 voix pour) le compte administratif du budget principal 2014 qui laisse apparaître :

En investissement : Dépenses : 69 913,47 € Recettes : 72 764,24 €
D'où un excédent de 2 850,77 €

Excédent antérieur : 26 619,13 €
Soit un excédent global de 29 469,90 €

En Fonctionnement : Dépenses : 293 936,59 € Recettes : 390 480,68 €
D'où un excédent de 96 544,09 €

Excédent antérieur : 18 000,00 €
Soit un excédent global de : 114 544,09 €

Le montant de 29 469,90 € est inscrit au compte 001 « Exécution d'investissement reporté »
Le montant de 114 544,09 € est inscrit pour un montant de 3 100 € au compte 002 en recette de fonctionnement « Excédent antérieur reporté » et pour un montant de 111 444,09 € en recette d'investissement au compte 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé »

Vote du budget primitif principal 2015

Les membres du conseil municipal présents procèdent à l'établissement et au vote du budget primitif principal 2015, qui s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

En section d'Investissement : 164 744,00 €

En section de Fonctionnement : 385 155,00 €

Le budget primitif principal 2015 est adopté à l'unanimité (8 voix) par les membres du conseil municipal présents.

Ont signé les membres présents :

M.BLOT, C.BUIN, S.GAUDIN, J.HEINTJE,

R.MASSON, A.PAUMIER, L.POUPON, V.SAMSON